

Emplacement réservé	Références cadastrales	Destination	Superficies approchées	Bénéficiaire
ER1	AM n°61, n°62, n°63	Création d'une voie d'accès pour l'extension au nord de la zone d'activités	2735m²	COMMUNE
ER2	AL n°15	Espace public en avant des grilles du château des Brulys	355m²	COMMUNE
ER3	AL n°1et n°15	Cheminement vers le Bois de Samoreau — désenclavement d'une aire de jeux	1 340m²	COMMUNE
ER4	AK n°47, n°48, n°49, n°50	Extension du cimetière en partie Est	2 150m²	COMMUNE
ER5	AM n°88 et n°92	Aménagement d'une voie sur environ 270m linéaire afin de desservir le chemin du Petit Rocher et la zone d'activités	3 000m²	COMMUNE
ER6	AB n°167 et 276	Elargissement et réaménagement du chemin piéton entre la RD39 (route d'Héricy) et le chemin de la Touffe	126m²	COMMUNE

LEGENDE ZONAGE

- Délimitation des zones
- Bande de recul de 5m de part et d'autres des cours d'eau
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé
- Espaces paysagers protégés
- Espace protégé pour motif écologique (Art. L151-23 du code de l'urbanisme)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Bande de 50m autour du massif forestier

Département de SEINE-ET-MARNE (77)
Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau
COMMUNE DE
Vulaines-sur-Seine



PLAN LOCAL D'URBANISME

5. ZONAGE

5.2 Echelle : 1/2000

Approbation par délibération du
Conseil communautaire le : 29 juin
2017
Mise en compatibilité avec la déclaration
de projet approuvée par le Conseil
Communautaire le : 23 septembre 2021

Modification n°1, approuvée
par délibération du Conseil communautaire
le : 29 juin 2023

